
Mesurer des « potentiels culturels » urbains

Françoise LUCCHINI : FRE 2795-IDEES, Laboratoire MTG, Université de Rouen

Émail : francoise.lucchini@univ-rouen.fr

RÉSUMÉ : cette recherche propose un éclairage sur les formes culturelles collectives perceptibles dans la société contemporaine : « une culture au pluriel » ouvrant sur des pratiques possibles pour les individus. La démarche constructiviste suivie conduit à une évaluation de l'offre culturelle proposée aux citoyens. Cette offre se compose de différents services et équipements, culturels et artistiques, présents dans les villes, ainsi que d'enseignements spécialisés, à la fois dans un registre académique et dans un registre plus populaire. Les configurations géographiques de ce dispositif culturel, les stratégies politiques divergentes ou ressemblantes, les pôles culturels sont ainsi observés en France, au Royaume-Uni et au Québec, i.e. dans des contextes politiques nationaux différents pour éprouver la robustesse du « système culturel global » qui se dessine en filigrane. Une investigation multiscalair est proposée. On présente in fine une mesure simple et transposable de l'offre culturelle à l'intérieur des quartiers urbains. Ce potentiel culturel est calculé sur la base d'un carroyage urbain. La carte du « potentiel culturel » obtenue révèle l'existence de différents pôles culturels, ou « centres de gravité » de ce phénomène spatial, i.e. de la distribution de l'offre culturelle dans la ville en quantité et en variété.

ABSTRACT: the research we are showing below suggests to clarify the way we perceive collective cultural forms in contemporary society: a culture which can be read on many different levels, and with a large choice of cultural consumptions or practices. According to a constructivist method we propose an evaluation of the cultural offer the cities give to their inhabitants. This offer consists of different services, of specialized education, of artistic and cultural facilities present in cities, on a academic form or on a popular style. Geographical configurations of this cultural offer, and divergent or similar policies, and cultural nodes were observed in different national contexts (France, United-Kingdom and Quebec), to improve solidity of the "global cultural system" which clearly appears. Multiscalair analysis was shown. Finally we present a possible mesure of the cultural offer in urban quarters, which can be simply and easily applied to other areas. This cultural potential is calculated in an urban squaring. The map of "cultural potential" brings different cultural nodes to light, or different barycentres of this spatial phenomenon – the distribution of cultural offer in city, in quantity or in diversity-.

MOTS-CLÉS : villes, offre culturelle, analyse spatiale, France, Royaume-Uni

KEYWORDS: cities, cultural offer, spatial analysis, Fance, United-Kingdom

Introduction

La culture est pour beaucoup d'entre nous « un langage » qui dit une différence et une appartenance. On défend une altérité personnelle et en même temps on use d'une reconnaissance commune. La culture procède en effet de l'individu et peut se confondre avec l'intimité d'un homme, ses goûts et son libre-arbitre, autant qu'elle procède du groupe d'individus, lorsqu'elle est proposée au sein de la famille ou de l'enseignement scolaire, ou encore à travers les médias et les industries culturelles, c'est-à-dire lorsqu'elle est construite dans un cadre sociétal. C'est ainsi un ensemble complexe qui évolue, mêlant normes, habitudes, répertoires d'actions et de représentations, en un mot rassemblant ce qui est acquis par l'homme en tant que membre d'une société.

Pour étudier la culture dans les villes, on envisage ici d'interroger l'offre culturelle qui est proposée aux citoyens, car cette offre donne la possibilité de pratiquer des activités culturelles plus étendues que celles que l'on peut simplement réaliser à domicile. Un panorama des équipements et des services culturels présents en ville est dressé dans différents contextes nationaux et selon diverses échelles géographiques. On propose enfin de retenir une façon de mesurer cette offre culturelle, dans une perspective comparative et transposable, à l'intérieur des quartiers urbains où vont se révéler des pôles culturels plus ou moins attractifs, c'est-à-dire des « potentiels culturels » offerts à la pratique des citoyens.

1. Des enjeux et une démarche pour comprendre les activités culturelles

En étudiant les activités culturelles en société, on se trouve face à un « système culturel » complexe où interagissent, dans l'espace et dans le temps, des éléments différents et extrêmement variables comme les individus, les groupes sociaux, les politiques publiques, les équipements et les services offerts à la population, les professionnels de la culture, le contexte sociétal (figure 1).

Pour illustrer cette complexité, la « culture commune », celle de la foule des anonymes et non de ses représentants illustres, emprunte des chemins pluriels : on rêve d'épanouissement personnel, on habite les formes de savoirs, on se glisse à l'école ou à l'université, on donne une forme neuve au présent, on échappe aux maîtres classiques, on invente... Les caractéristiques sociales et familiales, le contexte sociétal, l'apprentissage scolaire évoquent les questions de reproduction culturelle et de disposition cultivée (Bourdieu et Darbel, 1969) tandis que le libre-arbitre personnel, associé à l'offre culturelle d'équipements et de services proposée à la population, ouvre sur des modes d'expression favorables à un changement socioculturel. L'esprit contemporain des sociétés post-industrielles accorde de l'importance aux activités de loisirs comme la culture ou le sport : on cherche à s'épanouir ou à se divertir de façon conviviale, on utilise le temps libre dégagé par la diminution du temps de travail. De façon plus profonde, la culture devient un vecteur important pour que l'individu se (re)construise une identité, une appartenance face à la perte de valeurs sociales communes, ou religieuses.

Le « système culturel » est ainsi un ensemble complexe d'éléments et nous porterons un regard particulièrement intéressé aux formes culturelles collectives perceptibles dans la société contemporaine : « une culture au pluriel » qui ouvre sur des pratiques possibles pour les individus (De Certeau, 1968).

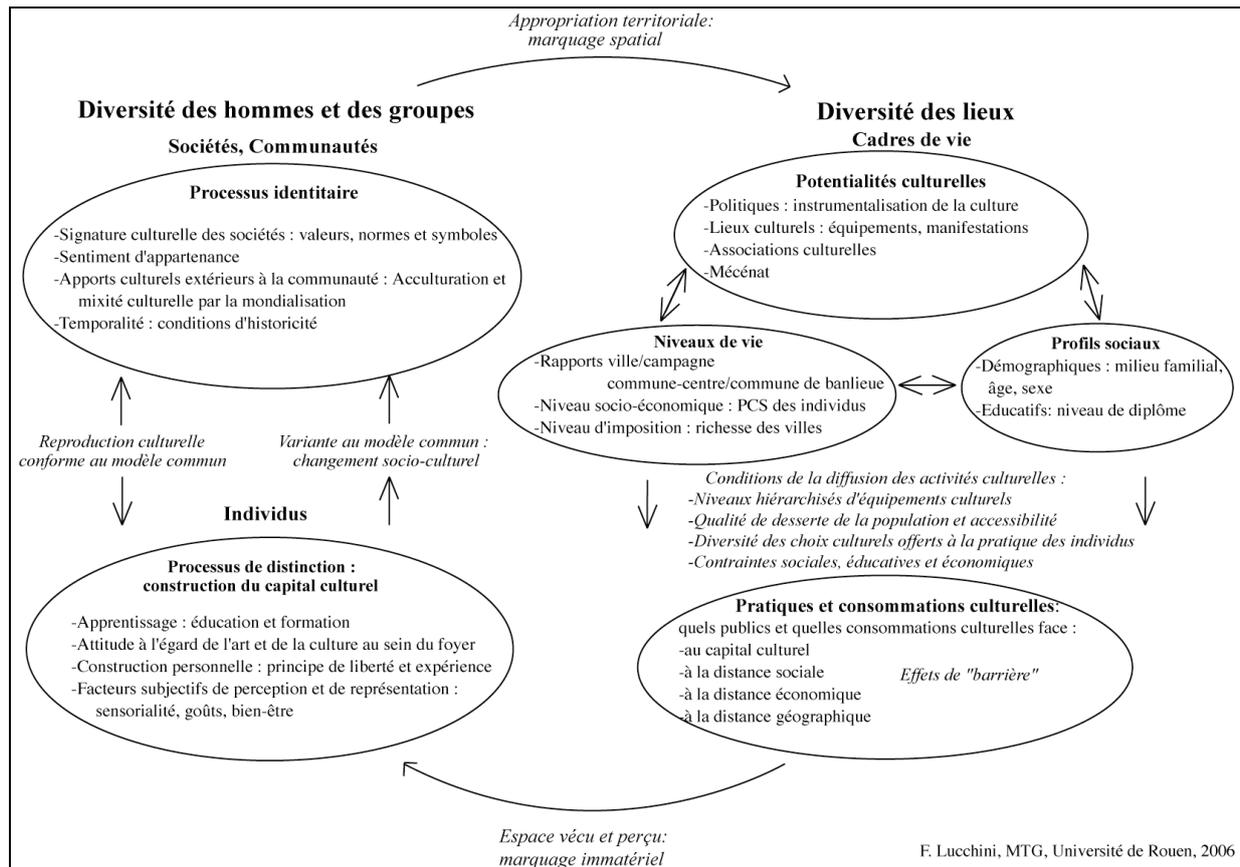


Figure 1 : système culturel complexe évoluant dans l'espace et dans le temps

La démarche constructiviste suivie dans cette recherche permet, une fois les connaissances livresques et empiriques éprouvées, de percevoir la globalité du « système culturel » en place dans les sociétés contemporaines occidentales et d'en éprouver la robustesse. L'information peut être défrichée selon trois pistes : les politiques publiques, les équipements, les pratiques. La connaissance des politiques culturelles menées par les villes et les États est nécessaire pour appréhender le contexte culturel. L'équipement culturel urbain constitue la marque visible, physique, de l'investissement des collectivités locales et particulièrement des villes en ce domaine. Enfin connaître les pratiques culturelles de la foule des anonymes semble un moyen pour estimer l'impact des politiques publiques et pour juger de l'appropriation des équipements par les individus. C'est le jeu des interactions observées entre ces trois éléments qui est au cœur de ces travaux sur les activités culturelles. Nous allons plus particulièrement voir ici ce qui concerne les politiques et les équipements culturels.

L'« offre culturelle » se compose des différents services et des équipements culturels et artistiques présents dans les villes, ainsi que des enseignements spécialisés. Le choix de ces équipements suit une définition large de la notion de culture, à la fois dans un registre académique et dans un registre plus populaire. Par exemple, on y trouve des musées et monuments historiques, des galeries d'art, des bibliothèques, des maisons d'édition, des cinémas, des orchestres, des écoles artistiques, tout comme on peut trouver des cafés-musique, des librairies, des salles de concert de musiques actuelles, etc., ou bien des formes temporaires d'activités telles les festivals. On souhaite ainsi éprouver la comparaison de l'offre culturelle présente dans des pays urbanisés, de niveau de vie comparables, où les populations expriment des demandes en matière de culture (aspirant à une consommation de masse), leurs besoins primaires étant comblés. Les contextes nationaux proches ou au contraire éloignés en matière d'administration de la culture sont choisis de manière à saisir l'impact du politique sur l'offre culturelle présente sur le territoire. De plus, appréhender cette offre dans des territoires distincts permet de mettre à jour des divergences, des convergences, et semble-t-il apportera des idées neuves pour améliorer l'un ou l'autre. Notons que les investigations de terrain sont une règle en matière de culture où les recensements n'existent pas vraiment. Des « comparables » ont ainsi été construits, selon la méthodologie suivante :

- décrypter le contexte politique national et local,
- constituer des bases de données interurbaines puis intra-urbaines sur ce qui va constituer l'ensemble des équipements culturels dans des contextes d'encadrement politique de la culture opposés et/ou similaires (France, Royaume-Uni et Québec),

- analyser les distributions de l’offre culturelle (analyse spatiale, analyse multiscalaire),
- tester certaines pratiques culturelles pour évaluer le rayonnement géographique d’un équipement culturel,
- élaborer une mesure de potentiel culturel urbain,
- renouveler la méthodologie pour appréhender le « système culturel » en place : alternatives systémiques, alternatives modélisantes, dynamiques (simulation d’une partie du système culturel global), changements d’échelles, sociologie de la culture.

2 . L’exemple de l’offre culturelle française, britannique et québécoise

Trois contextes politiques nationaux

La France suit un modèle d’administration de la culture particulier en Europe, avec une organisation centralisée, hiérarchisée. L’État qui a suivi une longue tradition d’immixtion dans le domaine de la culture, bien avant la création du premier Ministère des affaires culturelles en 1959, est celui qui planifie, oriente, finance directement ou subventionne la politique culturelle (Council of Europe, 2000). Cet État très concerné par la culture, la protège aussi de la loi du marché en développant dès la fin du XX^e siècle une image internationale au travers de la défense d’une « exception culturelle » sous l’égide « la culture n’est pas une marchandise comme les autres ». La logique de la *démocratisation culturelle* prônée dès le début du premier ministère de la culture (« rendre accessibles les œuvres capitales de l’Humanité au plus grand nombre de Français », A. Malraux, 1959) a cédé peu à peu le pas à la logique de *démocratie culturelle* (toute forme de culture a un droit d’expression) et donc a élargi le champ de la culture.

Pour autant, l’observation du territoire national français permet de révéler un autre acteur d’importance dans ce domaine. Les villes sont les principales propriétaires du parc des équipements culturels ; elles sont aussi les principaux financeurs (plus de 10 % de leur budget communal) loin devant le ministère de la culture et de la communication. Elles sont aussi le niveau politique d’intervention le plus proche des habitants et de leurs demandes. Et la politique nationale n’éclipse pas la vitalité des initiatives locales (Lucchini, 2002).

Le Royaume-Uni suit un modèle d’administration de la culture relativement opposé au modèle français. L’État fonctionne sur une base libérale et ne s’engage pas beaucoup au-delà de la contribution financière, mises à part les réglementations et les législations en la matière. C’est donc davantage une action en faveur de la culture plutôt qu’une politique culturelle. La faible intervention étatique se conjugue avec une action importante de conseils artistiques indépendants du gouvernement et d’organismes culturels publics ou privés. Il existe un *Department for Culture, Media and Sports*, mais les principaux acteurs du champ culturel sont les *Arts Councils* d’Angleterre, du Pays de Galles, d’Écosse, et d’Irlande du Nord, les municipalités, les associations, et aussi le secteur privé (mécénat important outre-manche). L’ensemble semble ainsi fonctionner sur un principe ascendant (de la base vers le sommet de la hiérarchie) au contraire du principe descendant visible dans le modèle français, atténué toutefois par le poids des communes.

Le Québec suit une ligne politique relativement analogue au modèle français sur le continent nord-américain. Le caractère proche de la civilisation francophone, les perspectives de rendre accessible la culture à tous et de garantir une particularité culturelle forte, de même que de mettre en valeur le patrimoine sont autant de traits communs avec le modèle français. Un ministère des affaires culturelles s’est également créé en 1961 sur le modèle du ministère instauré par A. Malraux en 1959. Une vague de décentralisation territoriale a aussi touché le Québec comme elle a touché la France en 1982.

Des « comparables » à construire

Le choix s’est rapidement fixé sur la constitution d’une base de données culturelles commune, et ce à différentes échelles géographiques à l’intérieur d’un système d’informations géographiques. On positionne l’étude sur l’échelon des agglomérations urbaines (information au niveau communal ; lecture au niveau agglomération) dépassant 100 000 habitants et on porte un regard à la fois inter-urbain (contexte national dans lequel les villes se positionnent sur le plan culturel) et intra-urbain (pour saisir les différentiels dans l’espace de vie des citoyens).

Des ajustements sont nécessaires pour le choix des équipements culturels communs aux trois contextes nationaux. Par exemple, les galeries d’art britanniques sont l’équivalent des musées des Beaux-Arts français ; les arts visuels québécois correspondent aux arts plastiques français ; les centres d’interprétations québécois (structures émergentes en France) correspondent à des lieux d’exposition.

3. Entre consensus et altérité, un système culturel émerge

Des effets de convergence pour la localisation des équipements culturels

Malgré le différentiel des contextes politiques et la diversité des formes culturelles, des configurations géographiques similaires se dessinent pour les trois contextes nationaux. Cette convergence s'exprime à l'échelon inter-urbain selon plusieurs points. Le premier est « un effet primatial » très marqué, des activités culturelles au sein du système urbain de chaque pays. C'est une spécificité de l'activité culturelle de retrouver un phénomène de sur-concentration poussée à l'extrême dans la première ville du pays. Ceci se perçoit dans les trois pays, cela ne peut s'expliquer uniquement par la simple réponse à une population plus nombreuse dans la capitale. Cela correspond davantage à un effet de « vitrine culturelle » nationale ouverte vers le monde extérieur. Le tableau 1 montre quelques exemples d'équipements culturels et leurs indices de primatie¹. L'effet primatial s'avère moins poussé côté anglais (indices de 1 à 9) que côté français (indices de 2,5 à 44), ce qui reflète la tradition française plus centralisatrice (tableau 1).

Équipement culturel	Poids de Paris parmi toutes les villes françaises (%)	Poids de Londres parmi toutes les villes britanniques (%)	Indice de primatie ¹ (France)	Indice de primatie ¹ (RU)
Maison d'édition	83,8	55,1	44,4	9
Bibliothèque	38,3	24,7	7	2,6
Opéra	29,2	60,9	7	7
Salle de cinéma	30,4	21,9	6,8	2,9
Orchestre	40,6	56,7	6,5	8,5
Musée	30,8	22,1	6,3	4,5
Festival	26,6	29,8	4,6	4,2
Groupe de danse	34,2	66,7	2,6	8,3
Radio	11,7	15,1	2,5	2,3
...

Tableau 1 : la première ville du pays, une « vitrine culturelle »

Le second point est de rappeler que le positionnement relatif des villes, en termes culturels, suit celui de l'image de marque et de la modernité de ces villes. C'est ce que révèlent des analyses factorielles menées sur ces données en France et au Royaume-Uni (analyses en composantes principales). La troisième évidence commune est que les activités culturelles constituent un service urbain analogue à n'importe quel service à la population. Leur distribution dans l'espace national suit la répartition de la population et se conforme à la théorie des lieux centraux en proposant une desserte par niveaux, en quantité et en diversité. On évolue ainsi depuis le niveau de desserte d'un équipement rare (présent dans quelques grandes villes diversifiées) — ceci concerne par exemple l'opéra ou les orchestres présents dans moins d'une ville sur 4 — jusqu'à une accessibilité plus large pour un équipement culturel banal présent dans toutes les villes étudiées — comme c'est le cas pour les bibliothèques municipales, les musées et le cinéma, présents dans neuf villes sur dix. Pour autant, quelques poches de liberté s'éloignent de la configuration habituelle d'un service urbain et s'expriment au travers de la répartition sur le territoire de l'activité patrimoniale et archéologique et de l'activité plus contemporaine des festivals dont l'essor remonte pour l'essentiel à trente ans.

Une altérité défendue

Une altérité peut se lire dans les domaines culturels dominants par pays. On peut évoquer en France, l'édition, la lecture publique, l'opéra et le cinéma ; et au Royaume-Uni, plutôt l'édition, les orchestres, les groupes de danse et l'opéra. Le patrimoine est un domaine important pour les deux pays.

Cette altérité se défend aussi dans l'utilisation qui est faite du parc d'équipements et de services culturels. Les villes semblent ainsi jouer la carte de la diversité culturelle lorsque leurs ressources financières ne leur permettent pas de rivaliser en nombre d'équipements et de services offerts (figure 2). La diversité culturelle est l'apanage des moyennes villes. En prenant l'exemple britannique, si les grandes villes proposent un bon niveau de diversité d'activités culturelles, on note la position particulièrement soutenue du tissu des villes moyennes, qui semblent accorder, comme leurs homologues françaises, une attention particulière à la diversification des activités plutôt qu'à la quantité de services offerts (ainsi, Avignon se situe dans le même niveau de variété culturelle que la capitale parisienne ; de même pour Cardiff ou Brighton vis-à-vis de Londres). Ce choix permet par ailleurs des opérations culturelles ciblées, dans le cas de villes de moindre importance qui tirent profit de leur proximité à une capitale régionale proposant une palette de services culturels plus étendue (Lucchini, 2005).

¹ Indice de primatie : rapport entre les pourcentages de la 1^{ère} ville du pays qui détient la plus forte proportion d'équipements culturels et de la seconde ville qui détient le 2^{ème} plus fort pourcentage d'équipements culturels.

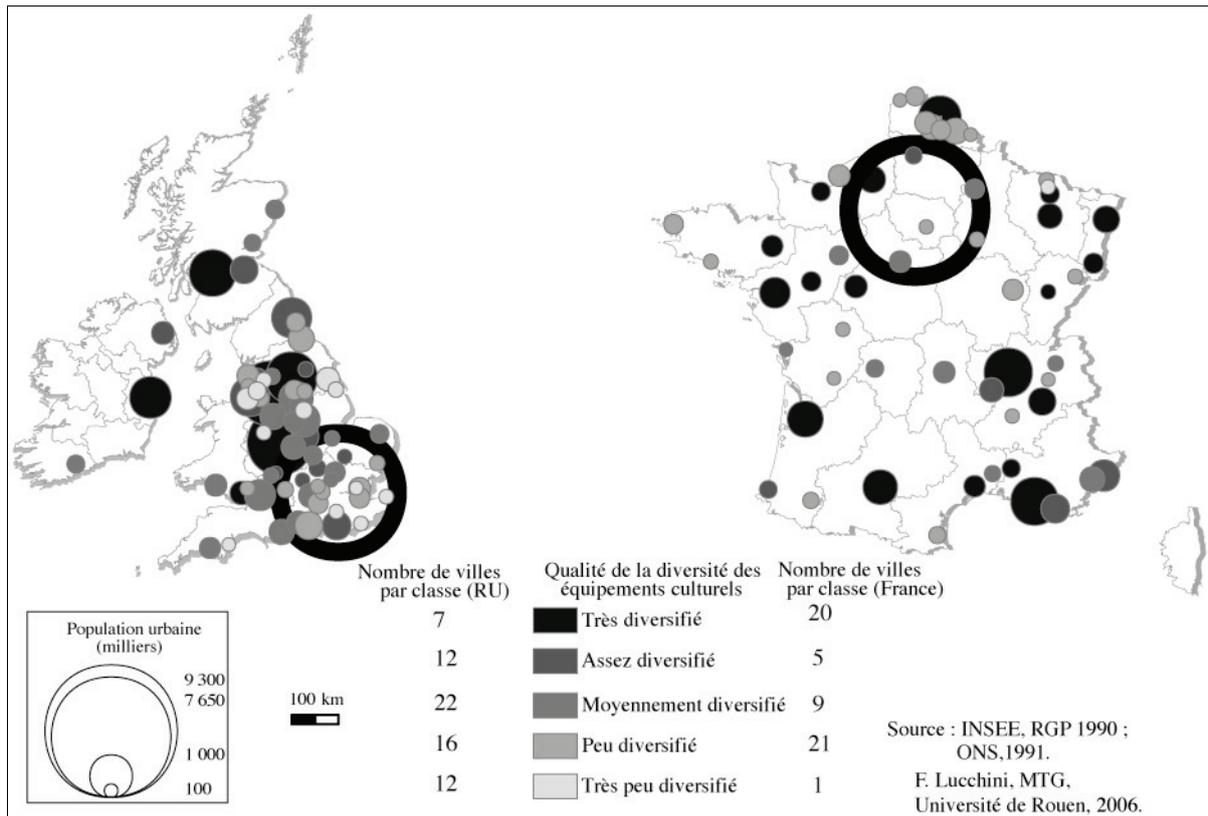


Figure 2 : le choix de la diversité culturelle pour les villes françaises et britanniques

Des effets communs sur la dynamique culturelle intra-urbaine

Sur l'espace intra-urbain, de multiples effets communs sont constatés. L'investigation a été menée sur les trois agglomérations urbaines de Brighton et Hove, de Rouen et de la ville nouvelle de Québec. On observe la distribution des équipements et des services culturels sur ces unités urbaines de peuplement comparable (400 000 habitants). En premier lieu, une sur-concentration culturelle se retrouve dans les villes-centres de ces agglomérations (figure 3). Un effet de distance au centre est perceptible sur la décroissance des équipements, services culturels ou écoles artistiques, en référence à la loi de Colin Clark (décrivant la décroissance des densités selon une courbe exponentielle négative à partir du centre-ville). Les équipements et les services culturels suivent de plus une répartition déterminée bien éloignée d'une disposition au hasard exprimée par la loi de Poisson (tests réalisés avec la méthode des quadrats). Un effet de disparités dans l'offre culturelle est notable : on distingue des espaces dans la ville largement dotés en activités culturelles mais aussi des zones moins bien loties. C'est ce qui explique les choix alternatifs des villes de banlieue peu équipées en structures pérennes. Elles se tournent vers des modes d'expression culturelle différents (alternative du festival, une structure temporaire plutôt qu'un investissement dans une structure permanente) ou avant-gardistes (ateliers d'artistes, opérations ponctuelles et médiatisées...) ou bien encore vers des actions intégratrices (favoriser le lien social entre communautés).

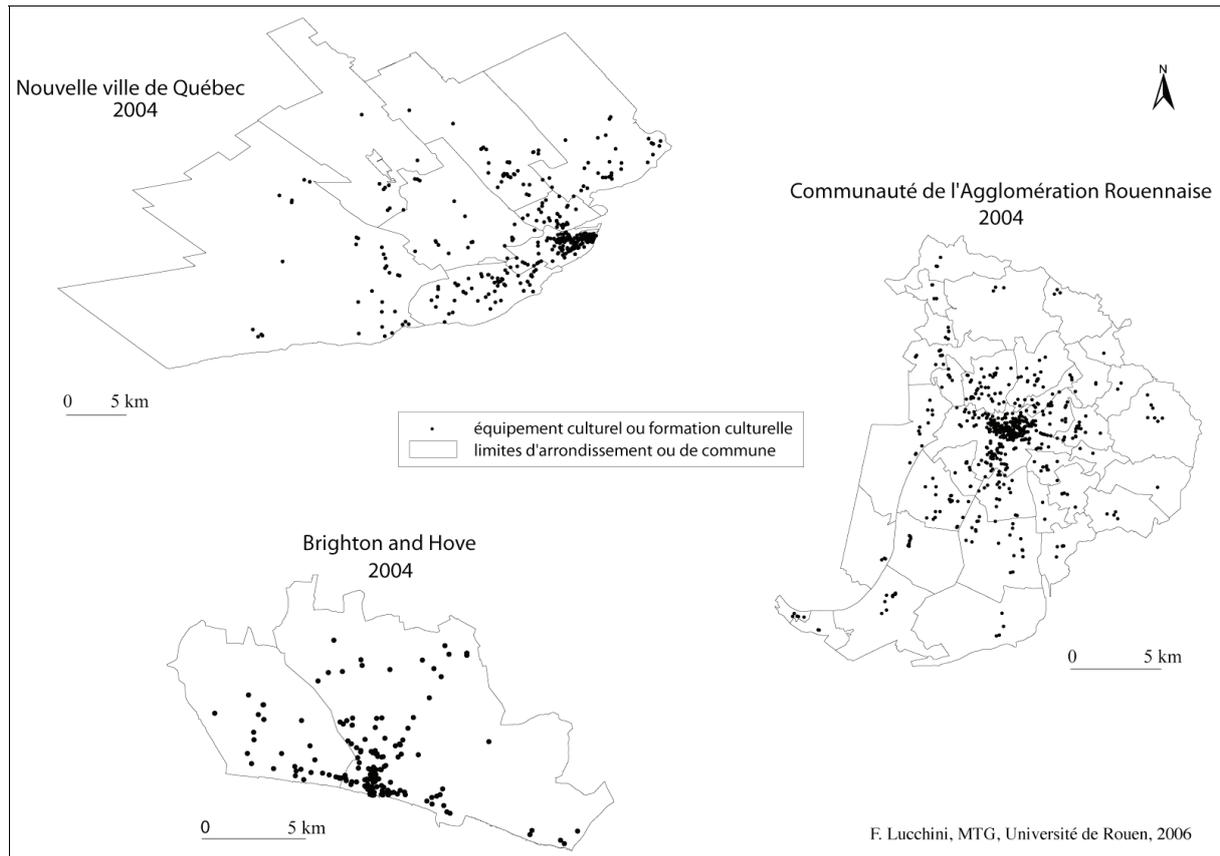


Figure 3 : sur-concentration culturelle dans les villes-centre d'agglomérations

Un rayonnement local des pratiques culturelles individuelles encore peu exploré

Une manière d'établir l'importance d'un équipement culturel sur les citoyens pratiquants est d'en estimer le rayonnement géographique. La nature de l'équipement (depuis un équipement fréquent et de grande proximité jusqu'à un équipement rare) va beaucoup influencer sur le rayonnement géographique. Des tests ont été effectués en ville selon le lieu de résidence des abonnés d'une structure rare (un opéra, situé au centre de l'agglomération) et sur le lieu de résidence des abonnés d'un service culturel fréquent, présent en nombre dans la ville (une bibliothèque municipale située en périphérie). Si une bibliothèque touche un public plus nombreux que celui de l'opéra, l'aire d'influence observée dépasse dans le cas de l'opéra le contour urbain et touche un public d'adhérents à plus de 200 km de l'implantation de la structure. Dans le deuxième cas, l'aire d'attraction de la bibliothèque avoisine l'aire communale d'implantation, sans exercer une influence sur l'agglomération entière.

De ces tests, il ressort une lecture plus avertie des couvertures géographiques des équipements culturels selon leur nature. Mais on ne peut que souligner l'extrême difficulté d'obtenir auprès des différentes structures culturelles (il faut mener l'enquête auprès de chaque musée, opéra, salle de musique, etc., car il n'existe pas d'information collectée à un niveau urbain global) des informations sur les résidences ou d'autres indications utiles, pour mieux connaître le public et les modes de pratique culturelle à un échelon fin d'investigation. Lorsque l'information existe (comme des études locales sur des profils de public), c'est suffisamment rare pour le souligner, mais cette information n'est pas forcément diffusable (confidentialité, problème de concurrence culturelle) ni comparable.

4 . Mesurer un « potentiel culturel urbain »

On présente ici une perspective alternative à l'absence de données et d'enquêtes fines sur la sphère culturelle pour évaluer un potentiel culturel dans la ville. On investit l'échelon intra-urbain pour cette « mesure » culturelle. L'exemple rouennais (*figure 4*) nous montre un tissu urbain qui dispose de forts nœuds culturels (les espaces en rouges) et d'espaces moins bien lotis (les bleus). C'est par un procédé de carroyage et de calcul dans une maille fine (un carreau de 500 mètres de côté) qu'ont été élaborés ces potentiels culturels. La mesure de potentiel utilisée est celle qui a été mise au point par John Q. Stewart (Stewart et Warntz, 1958) :

$$V_i = \frac{P_i}{dx} + \sum_{(j=1; j \neq i)}^n \frac{P_j}{d_{ij}}$$

- où V_i est le potentiel culturel du lieu i ;
- P_i est la masse considérée (par ex., le nombre d'équipements culturels présents dans le lieu i) ;
- P_j est la masse considérée (par ex., le nombre d'équipements culturels présents dans le lieu j) ;
- d_{ij} est la distance qui sépare i de j ;
- et dx , la distance minimale séparant les centres des carreaux (ici égale à 1) dans un carroyage régulier où les centroïdes des carreaux sont tous à égale distance.

Un des calculs de potentiels mesure la diversité de l'offre culturelle proposée (figure 4a, la masse considérée P_i est le nombre de catégories culturelles différentes parmi les équipements présents dans le lieu i) et l'autre évalue l'importance en nombre d'équipements et de services culturels (figure 4b, la masse considérée P_i est le nombre total d'équipements culturels présents dans le lieu i). On distingue ainsi des potentiels culturels inscrits en diversité et en quantité. Ce choix de mesure simple (diversité, nombre) à l'échelon intra-urbain est voulu. Il doit y avoir, en effet, une signification immédiatement perceptible. Ce n'est pas dans les indices plus complexes, et plus difficiles à interpréter que se joue la carte intra-urbaine. C'est plutôt lorsqu'on aborde des échelons supérieurs, inter-urbain, européen, international, que des indicateurs moins immédiatement perceptibles peuvent être mobilisés.

Cet exemple de calcul sur l'espace rouennais peut être transféré à d'autres espaces urbains. C'est un moyen d'exprimer les centres de gravité de ce phénomène spatial qu'est l'offre culturelle citadine. Cela peut constituer un nouveau point de départ pour des analyses comparées des populations présentes et des panels culturels offerts, ou des difficultés d'accès (géographique, social, éducatif, économique) des populations à cette offre. Pour ce premier pas qui concerne l'espace rouennais, l'existence de nœuds culturels forts coïncide avec des localisations particulières dans l'espace : la partie centrale de la ville, le pôle universitaire, la partie la plus proche du centre sur la rive gauche de la Seine... Les espaces dont le potentiel culturel est moins bon concernent un grand Est urbain (pourtant là où il n'est pas rare de trouver des pics de 5 000 habitants sur 0,25 km²), les communes périphériques, une ceinture entourant la partie centrale la mieux dotée, et quelques poches de pauvreté.

Comme évoqué précédemment, les communes de moindre importance semblent jouer la carte de la diversité plutôt que celle du volume de services offerts, et plus encore une carte nouvelle, alternative à la présence d'équipements lourds (manifestations, festivals, ateliers d'artistes sont des opérations courantes sur une partie de l'agglomération urbaine rouennaise très ouvrière et moins riche).

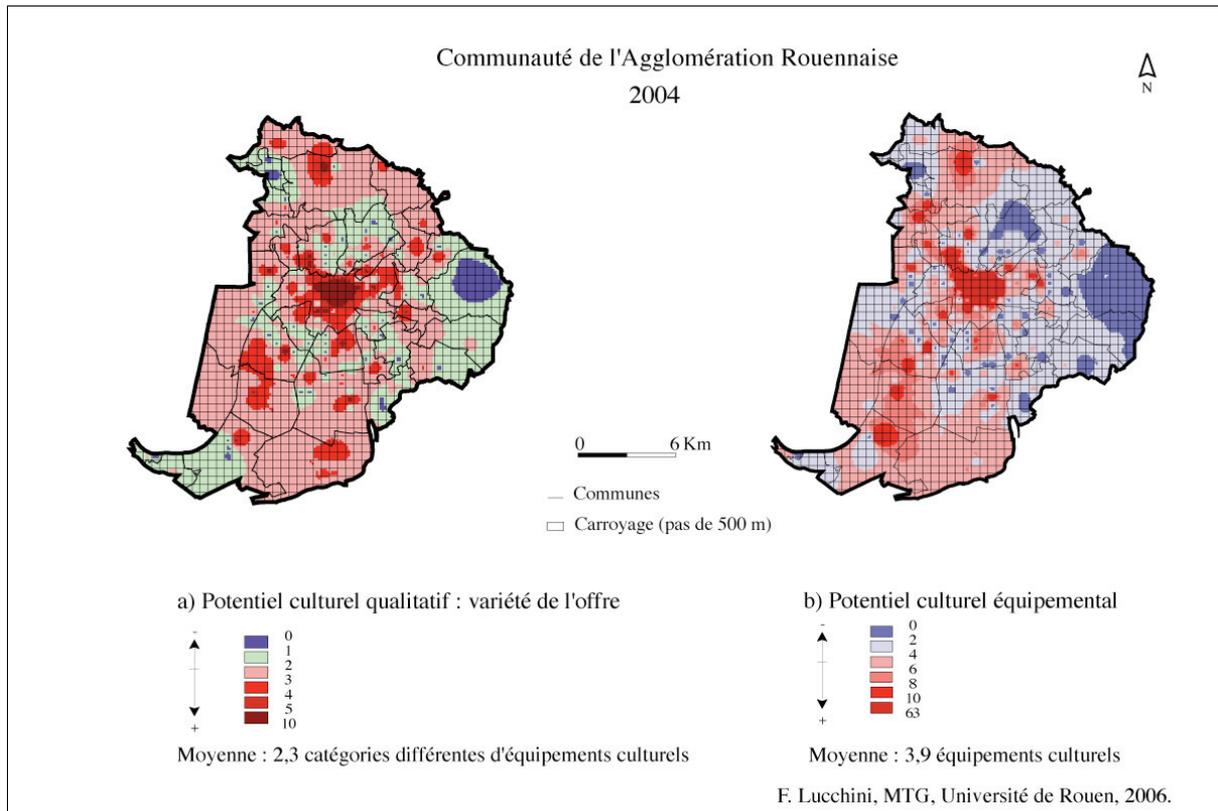


Figure 4 : deux mesures de potentiels culturels intra-urbains

Conclusion

Ce travail ouvre la voie à une réflexion prospective : on souhaite mieux comprendre le système culturel en place, et son fonctionnement ; appréhender des portions de ce système ; éclairer ces apports de regards multiscales ou d'investigations dynamiques.

La question du différentiel national évoquée derrière l'étude de l'offre culturelle dans plusieurs contextes nationaux montre rapidement un point d'ancrage fort. On observe des manières politiques de procéder différentes (ascendantes ou descendantes) qui se rejoignent sur le territoire et qui s'expriment au travers de configurations géographiques et de dynamiques similaires. Des potentiels culturels, dont la signification est simple et efficace, peuvent être mesurés dans le tissu intra-urbain et peuvent donner une lecture efficace des nœuds culturels, mais aussi des points faibles de l'agglomération en vue d'une réflexion prospective d'aménagement et d'efficacité spatiale. Ces mesures de potentiels sont transposables à d'autres agglomérations et assurent une comparabilité intéressante. De plus, l'instrumentalisation de la culture semble avoir relativement peu d'impact sur la structuration *in fine* des services et des équipements culturels. On touche ici à la question de l'existence d'une organisation née des interactions entre des éléments différents, animés de dynamiques variées. Là, commencent des interrogations sur l'émergence à un échelon supérieur d'organisations particulières. L'investigation centrée sur une mesure de potentiel intra-urbain nous mène ainsi sur des pistes renouvelées, comme celle de la systémique et de la complexité des comportements sociaux.

Bibliographie

- BERRY B. JL, 1971, *Géographie des marchés et du commerce de détail*, Collection U, Colin, 254 p.
- BOURDIEU P., DARBEL A., 1969, *L'amour de l'Art, les musées d'art européens et leur public*, 251 p.
- DE CERTEAU M., 1968, *La culture au pluriel*, rééd. 1987, Christian Bourgois (éd.), 231 p.
- CHORLEY J., 1973, *Directions in Geography*, Methuen and Co Ltd., 331 p.
- Council of Europe, 2000, *Cultural Policies in Europe, a compendium of basic facts and trends*, Bonn, éd. Du Conseil de l'Europe.
- HAGGETT, P., 1973, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Collection U, Colin, 390 p.
- Lajoie G., 1992, *Le carroyage des informations urbaines*, Collection Nouvelles Données en Géographie, Publications de l'Université de Rouen n°177, 238 p.
- LUCCHINI F., 2002, *La culture au service des villes*, Collection Villes, Anthropos, Economica, 262 p.
- LUCCHINI F., 2005, « La formalisation des connaissances dans un système simplifiant la réalité », in GUERMOND Y (dir.), *Modélisations en Géographie : déterminismes et complexité*, Hermès, pp 75-105.
- SCHWARTZ G., 1963, *Development of Marketing Theory*, Chicago, South-Western.
- STEWART JQ., WARNTZ W., 1958, *Macrogeography and Social Science*, Geographical Review, 48, pp 167-184.